



**SYNDICAT MIXTE
DE L'ESCAUT**

Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation Escaut – Sensée

Plan d'actions – Atelier 2 du 19 mai 2016

Objectif 4 : Optimiser les outils de gestion de crise pour améliorer la résilience du territoire.

Co-animateurs : DDTM 59, Syndicat Mixte de l'Escaut, Parc Naturel Régional du Scarpe Escaut.

Participants :

| | | | |
|-------------------------|-------------------------------|---------------------|---|
| Rachel KIRZEWSKI | DDTM 59 – DT du Valenciennois | Commandant FOUCRIER | Laurent Prévion G4 – SDIS 59 |
| Christophe DULION | DDTM 59 – DT du Valenciennois | Roland SALENGRO | Météo-France Lille |
| Olivier LENNE | DDTM 59 – DT du Valenciennois | Amandine DUFLOS | S3PI - MCD |
| Aline LAINE | DDTM 59 – DT du Valenciennois | Philippe GALIO | 1er adjoint Mairie de Crespin |
| Edwige FOURNIER | DDTM 59 – SSRC | | |
| Jean-François SALEMBIER | SSTM 59 – SSRC | Jean-Pierre DONNET | Adjoint Urbanisme Mairie de Quiévreachain |
| Audrey LIEVAL | Syndicat Mixte SAGE ESCAUT | François POIRIER | ERDF Nord |
| Ronan GAUDIN | Syndicat Mixte SAGE ESCAUT | | |
| Tangui LEFORT | PNR Scarpe-Escaut | | |
| Sylvain PARENT | Sous-Préfecture Valenciennes | | |
| Véronique SEGUET | Sous-Préfecture Valenciennes | | |

Rachel KIRZEWSKI, Adjointe au Chef de la délégation territoriale du Valenciennois et Audrey LIÉVAL, Animatrice du Syndicat Mixte du SAGE Sensée remercient Tangui LEFORT du PNR Scarpe-Escaut d'être présent pour co-animer cet atelier de la SLGRI. Elles remercient également l'ensemble des participants d'avoir répondu présent à cette réunion sur l'objectif 4 de la SLGRI : Optimiser les outils de gestion de crise pour améliorer la résilience du territoire.

Rachel KIRZEWSKI introduit la réunion en indiquant que suite au COPIL du 3 mars 2016, les premières orientations ont été approuvées et que des pistes d'actions ont été dégagées. Elle rappelle les orientations stratégiques et les pistes d'actions de l'objectif 4.

Objectif 4 Optimiser les outils de gestion de crise pour améliorer la résilience du territoire.

→ **Orientation stratégique n°6 : Améliorer la préparation et la gestion de crise.**

Pistes d'actions :

- r) Déployer les outils de gestion de crise.
- s) Améliorer l'information des populations.
- t) Améliorer la prévision des crues.
- u) Valoriser les systèmes d'alerte et d'information.

r) Déployer les outils de gestion de crise

La première piste d'actions « déployer les outils de gestion de crise » est développée par Monsieur PARENT, de la sous-préfecture de Valenciennes. La sous-préfecture joue le rôle de coordinateur entre les divers acteurs du territoire, elle coordonne également les actions de prévention dans la lutte contre les inondations. Monsieur PARENT mentionne la nécessité de mobiliser tous les acteurs à travers les outils de planification avec le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et le DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs). La sous-préfecture rappelle que le directeur des opérations de secours est le maire. Afin de répondre aux différentes interrogations et problématiques, la sous-préfecture s'attache à accompagner les communes. Afin de compléter ce travail, la sous-préfecture émet l'idée de créer des groupes de travail selon la taille des communes : petite, moyenne et grande.

Le commandant FOUCRIER, Prévision G4 – SDIS 59, précise que des guides et trames simplifiées sur la réalisation de PCS et DICRIM sont disponibles sur le site internet de la préfecture en accès libre. De plus, il préconise que les communes n'attendent pas l'approbation de PPR pour rédiger leur PCS .

<http://www.nord.gouv.fr> > Média > Publication > Élus locaux :documentation > Maquette de PCS.

Pour sensibiliser les élus à la création de PCS, la DDTM propose d'accompagner quelques communes « test » dans la rédaction de leurs PCS et ainsi de diffuser le retour d'expérience aux autres communes. La sous-préfecture souhaite ne pas limiter le nombre de communes et laisser la possibilité à chacune d'être volontaire.

La DDTM évoque l'intérêt de répertorier les différents opérateurs de réseau au sein d'un même annuaire. La DDTM suggère d'avoir une réflexion intercommunale sur la gestion de crise, notamment pour les petites communes.

Il est nécessaire de mettre en place une solidarité entre communes, avec l'appui des EPCI.

Le SDIS est sceptique quant à l'établissement de PCS intercommunaux.

La Mairie de Crespin explique que cette solidarité existe, même si celle-ci n'est pas inscrite dans un document. La sous-préfecture évoque la possibilité de l'écrire via des conventions par exemple.

Les actions proposées par le groupe de travail sont :

- **organiser une réunion de sensibilisation et de présentation des guides existants,**
- **accompagnement des communes par les services de l'État**

s) Améliorer l'information des populations.

Afin d'améliorer l'information des populations, le SDIS 59 incite les communes à se doter d'un DICRIM mais ciblé selon le risque encouru (risque inondation, industriel, minier ...).

Il est donc important de cibler les communes où un DICRIM doit être établi.

Amandine DUFLOS, apporte l'exemple de sa structure S3PI Hainaut Cambrésis Douaisis, qui réalise des livrets d'information destinés aux populations concernées par les risques technologiques. En ce référant à cet exemple, la DDTM propose de :

- réaliser des documents d'information destinés aux populations concernées et les diffuser via les bulletins municipaux.
- établir des flyers relatifs aux risques (Exemple : flyers réalisés dans le cadre du PPRI Aunelle Hogneau)
- cibler les communes où les risques sont connus

Il est également mentionné la proposition d'élargir la communication à un plus grand nombre d'acteurs :

- inciter les entreprises à se doter d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA), grâce à une communication réalisée par la CCI, l'État ou les collectivités territoriales.
- Inciter les établissements scolaires à se doter d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) face aux risques majeurs.

Monsieur POIRIER précise que ERDF et l'Agence Régional de Santé ont mis au point un dispositif de prise en charge des patients à haut risque vital (HRV). En cas de coupure d'électricité, par exemple, lors d'inondation, le patient dispose d'un numéro de téléphone pour s'informer sur la durée d'interruption de la distribution d'électricité. De plus ERDF, contacte les patients.

Le SDIS indique ne pas être au courant de ce type de dispositif.

A cet effet, la DDTM rappelle qu'il est primordial que la SLGRi rassemble toutes les mesures existantes, afin d'aboutir à une meilleure coordination des acteurs en cas de crise.

t) Améliorer la prévision des crues.

Roland SALENGRO, Météo-France Lille, présente le dispositif de Météo-France sur le territoire, à savoir que les prévisions météo sont envoyées deux fois par jours au Ministère de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer. Le service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations, de la direction générale de la prévention des risques, publie sur le site www.vigicrues.gouv.fr, 2 fois par jour (10h et 16h) la carte et le bulletin au niveau national rendant compte de la situation de vigilance « crues ».

Tanguy LEFORT, du PNR Scarpe – Escaut, note l'importance d'inclure les cours d'eau Scarpe et Escaut dans les Services de Prévision des Crues Artois – Picardie (Vigicrue).

Il précise également que sur la partie Scarpe de cette SLGRi, d'autres systèmes d'alerte existent et sont gérés par les syndicats hydrauliques, gestionnaires de cours d'eau.

La sous-préfecture rappelle l'importance de faire remonter les informations à Vigicrue.

La DDTM propose de :

- **améliorer la connaissance des ouvrages par le recensement des dispositifs existants ;**
- **améliorer la coordination des gestionnaires.**

u) Valoriser les systèmes d'alerte et d'information.

La sous-préfecture indique que le SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations), porté par le ministère de l'Intérieur, est en cours de modernisation et de réactualisation. Il a pour objet de doter la France d'un « réseau d'alerte performant et résistant, en refondant le système actuel centré autour du Réseau National d'Alerte ».

Pour revenir aux propos de Monsieur SALENGRO, Météo-France propose aux maires de s'abonner au système APIC (Avertissement Pluies Intenses à l'échelle des Communes). Grâce au réseau de radars météorologiques de Météo-France, dès que des précipitations intenses sont observées/détectées sur une surface significative d'une commune ou à proximité immédiate, le maire ou la personne référente reçoit un message précisant le niveau de sévérité des précipitations : niveau 1 – précipitations intenses puis, éventuellement, niveau 2 – précipitations très intenses.

Afin d'alerter sa population en cas de risque, la mairie de Crespin a équipé une de ses voitures municipales d'une sirène.

La DDTM propose de :

- **recenser et mutualiser les initiatives déjà menées par les communes,**
- **clarifier l'organisation des systèmes d'alertes et de communication (exemple DIR : prévention routière, Plan de circulation, Plan ORSEC).**
- **faire des rappels sur ces dispositifs d'alerte (réunions publiques, site internet des communes, ...)**
- **organiser une réunion d'information auprès des maires sur système APIC.**

Échéances prochaines :

- Diagnostic en cours de consultation jusque fin juin 2016,
- COPIL présidé par le sous préfet et validant les actions retenues, le 8 septembre 2016,
- Réunion d'informations avec l'ensemble des élus du périmètre de la SLGRI, le 20 septembre 2016
- Validation par le préfet coordonnateur de bassin à l'automne 2016.